



ACTUALITÉ FONDS H2O

Cher Partenaire,

Le 28 août 2020, l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) a demandé la suspension des souscriptions et des rachats des parts de trois OPCVM de droit français gérés par la société de gestion H2O Asset Management LLP basée à Londres.

La société de gestion a décidé également de suspendre à la souscription et au rachat cinq autres fonds dans l'intérêt des porteurs de parts.

En conséquence, toutes opérations (versement initial, complémentaire, arbitrage entrant et sortant, rachat total ou partiel, règlement des capitaux-décès) sur la partie des contrats d'assurance vie ou de capitalisation adossée aux Fonds externes énumérés ci-dessous et référencés dans les contrats de Cardif Lux Vie, sont suspendues pour une durée estimée, selon les informations communiquées par la société de gestion, à 4 semaines à compter du 28 août 2020.

ISIN	LIBELLÉ DU FONDS EXTERNE
FR0010923359	H2O ADAGIO R
FR0013393188	H2O ADAGIO SR
FR0011015460	H2O ALLEGRO R
FR0013393220	H2O ALLEGRO SR
IE00BYNJF397	H2O FIDELIO
FR0010923367	H2O MODERATO R

ISIN	LIBELLÉ DU FONDS EXTERNE
FR0013393295	H2O MODERATO SR C
FR0011008762	H2O MULTI EQUITIES R
FR0010923375	H2O MULTIBONDS R
FR0013393329	H2O MULTIBONDS SR
FR0010923383	H2O MULTISTRATEGIES
FR0011015478	H2O VIVACE R

Les opérations reçues après l'annonce de la société de gestion et de l'AMF et non exécutées devront faire l'objet d'une nouvelle demande au terme de la période de suspension.

Les autres supports d'investissement ne sont pas concernés par ces mesures et sont traités normalement.

Dans ce contexte, nous vous demandons de bien vouloir informer les clients impactés par ces mesures de la présente communication.

Nous ne manquerons pas de communiquer sur l'évolution de la situation dès que nous en serons informés par l'AMF ou la société de gestion.

Pour toute question complémentaire, nous vous invitons à prendre contact avec vos interlocuteurs habituels.

Ce document a été rédigé en fonction des dispositions législatives, réglementaires et de la jurisprudence en projet ou connues à la date de sa rédaction. En conséquence, ce document ne saurait en aucun cas être compris ni comme un quelconque conseil juridique, financier ou fiscal donné au lecteur ; ni comme une sollicitation à vendre ou acheter un produit financier ou un produit d'assurance. L'objet du document ayant comme finalité de transmettre de l'information, il ne saurait, de ce fait, engager la responsabilité de son auteur. L'information transmise n'a en aucun cas vocation de se substituer aux connaissances et compétences du lecteur et il est vivement recommandé de solliciter les conseils d'un professionnel indépendant et qualifié.